

PARTICULIERS



ASSURANCE VIE MULTISUPPORT

Diversifier votre épargne pour mieux servir vos projets

Bien valoriser votre épargne est le moyen incontournable pour réaliser tous vos projets.

Pour vous aider à concrétiser cet objectif, nous vous proposons une solution d'assurance vie particulièrement adaptée : elle vous permet de diversifier votre épargne entre plusieurs supports d'investissement.

Vous accédez au dynamisme des marchés financiers dans les meilleures conditions, grâce au conseil et à l'accompagnement de votre Agent général au quotidien.

CHROMATYS ÉVOLUTION

- Une épargne à votre rythme
- Un large choix de supports financiers
- Une gestion adaptée à votre profil

LE + GAN ASSURANCES

Vous pouvez bénéficier de la Gestion Déléguée : un service personnalisé qui vous permet d'investir en toute tranquillité, en confiant la répartition de votre épargne à nos experts.



Votre contrat **en 4 points forts**



Épargnez à votre rythme

Vous effectuez des versements libres ou réguliers. Vous épargnez presque « sans y penser », **dès 30 € par mois**, avec des versements programmés. Ils sont particulièrement adaptés pour un investissement en unités de compte⁽¹⁾.



Profitez de la Gestion déléguée

Parce qu'il n'est pas toujours évident de savoir sur quels supports répartir l'épargne de votre contrat d'assurance vie, optez pour la Gestion déléguée. Selon votre profil d'investisseur, nos experts répartissent votre épargne de manière réactive et diversifiée avec un suivi quotidien et dans l'objectif d'une performance à long terme.



Profitez de l'expertise de votre Agent général

Votre Agent général est à vos côtés pour vous accompagner sur toute la durée de votre contrat. En fonction de l'évolution de votre situation, il saura vous apporter des solutions adaptées à votre profil d'investisseur et à vos attentes.



Accédez à une qualité de gestion reconnue

Votre épargne est placée sur des fonds gérés par Groupama Asset Management, gestionnaire des supports en unités de compte du contrat Chromatys Évolution, ainsi que par d'autres sociétés de gestion prestigieuses.



Tous les atouts de **Chromatys Évolution,** **l'assurance vie multisupport**

Vous investissez selon vos envies et vos capacités financières

Vous épargnez à votre rythme grâce à des versements libres ou programmés. A tout moment, vous pouvez modifier librement le montant de vos versements (sous réserve de respecter le minimum requis).

Votre épargne est disponible

- En cas de besoin, vous pouvez retirer votre épargne en partie ou en totalité⁽²⁾.
- Pour compléter vos revenus, vous pouvez planifier des rachats partiels programmés.
- Des solutions sous forme de rentes existent également en fonction de vos besoins : rente à vie, rente dépendance...

Vous profitez d'un cadre fiscal avantageux

Vos gains bénéficient de la fiscalité de l'assurance vie.

Vous désignez librement vos bénéficiaires

Il s'agit des personnes à qui votre épargne sera transmise, en cas de décès, dans des conditions avantageuses⁽³⁾.

Vous disposez d'un large choix de supports pour vos investissements :

- le fonds en euros pour la sécurité,
- les fonds structurés à période de souscription limitée qui peuvent allier⁽⁴⁾ la protection du capital et la recherche de performance,
- les unités de compte⁽¹⁾ classiques pour élaborer votre stratégie d'investissement.

Vous choisissez le mode de gestion qui vous correspond

Gestion déléguée ou Gestion libre ? Selon le temps dont vous disposez et votre connaissance des marchés financiers, choisissez la formule qui vous convient le mieux.

Votre Agent général se tient à votre disposition pour vous conseiller.

Avec la Gestion déléguée, profitez d'une solution clé en main

Vous voulez valoriser votre épargne mais vous manquez de disponibilités pour gérer vos investissements entre les différents supports financiers ? Gan Assurances vous propose la **Gestion déléguée**⁽⁵⁾ : toute l'expertise de professionnels pour profiter des opportunités des marchés financiers.

En fonction de votre profil d'investisseur⁽⁶⁾, nos experts répartissent votre épargne de manière réactive, diversifiée, avec un suivi quotidien et dans l'objectif d'une performance à long terme.

DIX PROFILS DE GESTION VOUS SONT PROPOSÉS

		RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE À HAUTEUR DE ⁽¹⁾
Sérénité	➞	• 60 % sur le fond en euros • 40 % sur des supports en unités de compte
Sérénité durable* ESG		
Modéré	➞	• 40 % sur le fond en euros • 60 % sur des supports en unités de compte
Modéré durable* ESG		
Équilibré	➞	• 20 % sur le fond en euros • 80 % sur des supports en unités de compte
Équilibré durable* ESG		
Dynamique	➞	• 100 % sur des supports en unités de compte
Dynamique durable* ESG		
Offensif	➞	• 100 % sur des supports en unités de compte à dominante actions
Offensif durable* ESG		

* Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

DIVERSIFIEZ VOTRE ÉPARGNE EN TOUTE SIMPLICITÉ

La Gestion déléguée prend en compte votre profil d'investisseur, vos objectifs, votre horizon de placement et le niveau de risque/rendement que vous êtes prêt à accepter.

Vous choisissez ainsi :

- **La tranquillité.** Une fois définie votre orientation de gestion, vous confiez la répartition de l'épargne à nos professionnels. Vous n'avez plus besoin d'intervenir.
- **La transparence.** Vous êtes régulièrement informé des changements de répartition de votre épargne grâce à vos relevés d'opérations.
- **L'adaptation.** Nos experts analysent les marchés financiers selon une méthodologie rigoureuse. En fonction de ce contexte, ils sélectionnent minutieusement les supports de votre épargne et réalisent un suivi régulier pour adapter sa répartition.

Avec la Gestion libre, **gérez** **votre contrat en toute autonomie**

Avec la **Gestion libre**, vous déterminez librement la répartition de vos investissements, en fonction de vos objectifs, entre les unités de compte⁽¹⁾ et le fonds en euros.

POUR VOUS AIDER À SÉCURISER ET À DIVERSIFIER VOTRE ÉPARGNE

Des options d'arbitrage automatique gratuites peuvent être choisies à l'adhésion ou, à tout moment, en cours de vie du contrat :

- Sécurisation des plus-values.
- Lissage des investissements.
- Limitation des moins-values relatives.
- Canal de performance.



Bénéficiez d'expertises complémentaires

Afin d'optimiser la diversification de votre épargne, **des sociétés de gestion reconnues ont été sélectionnées⁽⁷⁾** pour la qualité et l'étendue de leurs gammes de supports financiers.

Elles complètent les solutions d'investissement proposées par Groupama Asset Management, société de gestion du groupe.



BLACKROCK



**Groupama Gan
REIM**

L'European Funds Trophy, organisé par Fundclass, en partenariat avec plusieurs médias européens prestigieux a décerné à **Groupama Asset Management**, pour la 3^{ème} année consécutive en 2022, la récompense de **meilleure société de gestion en Europe** dans la catégorie 41 à 70 fonds notés.



Des services **personnalisés**

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur gan.fr permettant d'accéder gratuitement à de nombreuses fonctionnalités pour :



Consulter le détail de votre épargne

par mode de gestion, classe d'actifs ou zone géographique.



Effectuer des versements

libres et programmés.



Réaliser des arbitrages

pour modifier la répartition de votre épargne



Procéder à des retraits partiels



Consulter le détail de vos opérations,

vos relevés de situation trimestriels et annuels, vos lettres d'information.



Suivre l'actualité des marchés et :

- ▶ vous informer sur les caractéristiques des OPCVM proposés au sein de votre contrat, faire des simulations de calculs de leur performance sur la période de votre choix,
- ▶ comparer les performances de plusieurs fonds, créer un compte pour suivre les performances des fonds sélectionnés,
- ▶ créer des alertes e-mails sur les fonds qui vous intéressent afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.

Votre Agent général : votre interlocuteur privilégié

Vos objectifs spécifiques, votre situation patrimoniale, votre profil d'investisseur mais aussi la complexité de l'environnement financier et réglementaire, exigent un accompagnement personnalisé de qualité.

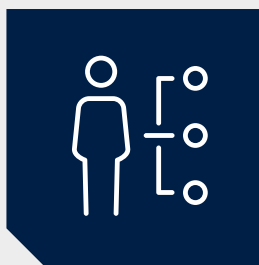
Votre Agent général dispose des compétences nécessaires pour vous accompagner dans la mise en place de solutions adaptées à votre stratégie patrimoniale. Sa valeur ajoutée est d'assurer un suivi dans le temps pour vous orienter lorsque vos objectifs évoluent.

Il est présent à vos côtés jusqu'au dénouement de votre contrat, pour vous proposer les solutions adéquates.



UN CONSEIL PERSONNALISÉ

Votre Agent général vous apporte avant tout les clés pour comprendre et décider.



UNE SOMME D'EXPERTISE

Nous nous appuyons sur les expertises du Groupe (ingénierie financière, ingénierie patrimoniale, etc.) pour vous proposer des solutions adaptées.



UNE APPROCHE GLOBALE

Votre patrimoine professionnel et personnel est analysé pour construire une stratégie durable.

(1) L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui peut être sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

(2) Fiscalité selon l'ancienneté du contrat.

(3) Fiscalité au décès (articles 990 I et 757 B du Code Général des Impôts). Cotisations versées avant le 70^e anniversaire de l'assuré. Les sommes reçues par chaque bénéficiaire désigné par l'adhérent sont exonérées dans la limite de 152 500 € ; au-delà de cette somme, un taux forfaitaire de 20 % est appliqué pour la part nette taxable de chaque bénéficiaire inférieure ou égale à 700 000 €. Le taux du prélèvement est porté à 31,25 % pour la part nette taxable de chaque bénéficiaire supérieure à 700 000 €. Ce seuil doit être apprécié par rapport au cumul des prestations reçues par le bénéficiaire, même issues de contrats multiples souscrits auprès de plusieurs entreprises d'assurances ou assimilées. Les cotisations versées par l'adhérent/assuré de plus de 70 ans sont exonérées de droits de succession dans la limite de 30 500 €.

(4) Titres de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

(5) Au titre de la Gestion déléguée, des frais de gestion annuels complémentaires prélevés mensuellement sont prévus et sont égaux à 0,24 % de l'épargne investie sur les supports en unités de compte du profil de gestion choisi par l'adhérent.

(6) Les supports d'investissement responsable ou durable sont de type Actions, Obligations ou Diversifiés. Ils sont investis sur des valeurs sélectionnées sur la base de critères d'analyses financières et extra-financières : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). L'univers durable est composé des supports :

- ayant un objectif d'investissement durable^{*} ;

- qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales^{**}, et on soit obtenu un label de placement responsable et durable, soit ont été sélectionnés par Groupama Gan Vie qui reconnaît la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la stratégie d'investissement du support.

Ces supports sont identifiables par le logo :

* conformément à l'article 9, ** et à l'article 8 de la réglementation SFDR

(7) Sélection non exhaustive et non exclusive de partenaires. Les partenaires et supports en unités de compte présentés sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter à la notice d'information du contrat Chromatys Evolution

Gan Assurances – Compagnie française d'assurances et de réassurances - S.A. au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542063797 – APE: 6512Z – Siège social: 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris – Tél. : 01 70 94 20 00 www.gan.fr - Direction Réclamations Clients – Gan Assurances, 3 pl. Marcel Paul – 92024 Nanterre - Email : reclamation@gan.fr – Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie.



Groupama Gan Vie – S.A. au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340427616 – APE: 6511Z – Siège social: 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris Entreprises régies par le Code des assurances. Réf. 3370-230109-112022 – Crédit photo : [istockphoto.com](https://www.gettyimages.com) @evgenyatamanenko ; @skynesher - 123rf.com @asife – Maquette : www.popcom.me – Imprimeur : Service Reprographie.

